

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 72-556/SG/FP portant intégration du personnel

n° 72-556/SG/FP

Ministère

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication

11 avril 1972

Numéro JO

n° 8 du 25/04/1972

Date du numéro

25 avril 1972

### TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Ali (IT) Soubackle, ex-technicien de 1re classe, 17 échelon (indice 600, ancien cadre), est réintégré, à titre exceptionnel, et classé infirmier de 1re classe, 1er échelon (indice 600, nouveau cadre) du corps territorial du Service de Santé, pour compter du 16 février 1972, et conserve à cette date une ancienneté de 2 ans 7 jours. Compte tenu de cette ancienneté, est constaté, pour compter du 16 février 1972, le passage au 2° échelon (indice 650) dans le grade d'infirmier de 1re classe, de M. Mohamed Ali (II) Soubackle, infirmier de 1re classe, 1er échelon (indice 600), poste budgétaire n° 220 (CT).